

**COMMUNICATION FINANCIÈRE
PUBLICATION DES COMPTES
CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS
RÉSULTATS ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2016**



SAHAM
Assurance

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2016



Bilan consolidé IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	2016.12	2015.12
Ecarts d'acquisition	1 321 628	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	118 530	128 258
ACTIFS INCORPORELS	1 440 158	1 449 886
Immobiliers de placement	1 122 885	1 228 871
Placements financiers	10 188 584	9 174 811
PLACEMENTS	11 311 469	10 403 682
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	106 210	90 591
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 364 638	1 320 429
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 187 743	1 284 617
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	641 748	588 708
Participation aux bénéfices différés actif	8 788	366 288
Impôts différés actif	112 658	228 307
Stocks	1 244 857	714 059
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 730 393	1 458 274
Créances d'impôts exigibles	315 245	230 643
Autres créances	1 056 031	1 395 590
AUTRES ACTIFS	5 109 720	4 981 869
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	170 124	111 034
TOTAL ACTIF	20 690 062	19 642 108
PASSIF	2016.12	2015.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	1 710 786	1 249 621
Ecarts de conversion		
Résultat net-part du groupe	317 881	372 266
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	3 610 276	3 203 497
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	100 682	96 731
CAPITAUX PROPRES	3 710 958	3 300 227
Provisions pour risques et charges	91 552	94 325
Dettes de financement	634 538	616 109
PASSIFS À LONG TERME	726 090	710 434
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	11 877 220	11 473 861
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	46 269	218 852
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	11 923 489	11 692 713
Impôts différés passif	532 630	502 161
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	749 246	736 808
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	302 780	272 712
Autres dettes	1 451 414	1 132 769
AUTRES PASSIFS	3 036 070	2 644 450
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 052 242	1 041 510
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	241 212	252 774
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TOTAL PASSIF	20 690 062	19 642 108

Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
Primes émises	4 391 820	3 773 036
Variation des primes non acquises	42 861	-24 689
PRIMES ACQUISES	4 434 681	3 748 347
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	305 551	435 427
Résultat des placements	373 684	613 122
Produits sur les placements	749 623	754 701
Charges sur les placements	-375 939	-141 579
Variation des dépréciations sur placements	46 217	-312 803
Reprises des dépréciations sur les placements	162 314	-1
Dotations des dépréciations sur les placements	-116 097	-312 802
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	419 901	300 319
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-3 138 542	-2 420 351
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-174 787	-203 456
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-437 813	-410 507
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-691 530	-772 716
Charges nettes d'exploitation	-444 459	-472 146
Charges salariales	-278 466	-258 870
Reprises des amortissements et dépréciations	173 275	141 855
Dotations des amortissements et dépréciations	-141 880	-183 555
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-93 193	-432
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	624 268	676 631
RÉSULTAT NET DE CHANGE	124	44
CHARGES DE FINANCEMENT	-84 540	-110 522
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	22 462	1 706
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zéro en global	0	0
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-233 227	-188 407
Résultat net de l'ensemble consolidé	329 086	379 452
Intérêts minoritaires	-11 205	-7 185
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	317 881	372 266

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	562 314	567 859
AJUSTEMENTS		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	34 584	354 160
Variation nette des provisions techniques	547 667	-215 376
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-22 462	-1 706
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	559 789	137 078
Plus ou moins values nettes sur cessions	-389 123	-377 013
Charges liées aux dettes de financement	62 714	80 548
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	-326 409	-296 465
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-21 736	-34 743
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-332 079	104 792
Variation des autres actifs et passifs	38 578	-193 927
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-217 945	-172 056
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7 000	6 250
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	269 512	118 788
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-4 297	-3 897
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements	46 400	
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	42 103	-3 897
CESSIONS ET REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-313 614	-4 800
Cessions des actions et des OPCVM	401 411	380 486
Cessions des immeubles	3 136	3 752
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	90 933	379 438
Acquisitions des obligations	22 625	231 613
Acquisitions des actions et des OPCVM	-297 533	-280 824
Acquisition des immeubles	-12 446	-4 048
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-287 354	-53 259
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	403	
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-57 506	-62 219
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-57 103	-62 219
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-211 421	260 063
DIVIDENDES PAYÉS	-171 348	-155 031
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-171 348	-155 031
VARIATION NETTES DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS	-11 207	7 976
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-11 207	7 976
TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR LES ÉMISSIONS DE DETTES FINANCIÈRES	-2 420	-2 800
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-282 708	11 336
Intérêts payés sur dettes de financement	-62 714	-80 548
Variation nette des comptes courants	542 958	-300 239
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	195 116	-372 251
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	12 561	-519 306
INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES	0	-26
Incidence de la différence à l'ouverture		
Variation de la trésorerie	70 652	-140 481
Trésorerie d'ouverture	-141 740	-1 259
Trésorerie de clôture	-71 088	-141 740
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	70 652	-140 481

Etat du résultat net et autres éléments du résultat global

En milliers de dirhams

	2016.12	2015.12
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	329 086	379 452
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET RECYCLABLES EN RÉSULTAT	227 247	-25 805
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	359 696	-53 240
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-132 449	27 435
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	556 333	353 647
PART DU GROUPE	545 128	346 461
PART DES MINORITAIRES	11 205	7 185

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	411 687	1 169 922	1 099 473	341 254		3 022 336	98 277	3 120 613
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			341 254	-341 254				
Résultat de la période				372 266		372 266	7 185	379 452
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-25 805			-25 805		-25 805
Résultat global de l'année			-25 805	372 266		346 461	7 185	353 647
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-2 559			-2 559	-1 338	-3 897
Dividendes versés			-148 206			-148 206	-6 825	-155 031
Effet des changements de méthodes comptables			-944			-944	-569	-1 513
Autres impacts			-13 592	0		-13 592		-13 592
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015.12	411 687	1 169 922	1 249 621	372 266		3 203 497	96 731	3 300 227
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	411 687	1 169 922	1 249 621	372 266		3 203 497	96 731	3 300 227
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			372 266	-372 266				
Résultat de la période				317 881		317 881	11 205	329 086
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			227 247			227 247		227 247
Résultat global de l'année			227 247	317 881		545 128	11 205	556 333
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-3 149			-3 149	-718	-3 867
Dividendes versés			-164 623			-164 623	-6 725	-171 348
Effet des changements de méthodes comptables			3 082			3 082		3 082
Autres impacts	0		26 341	0		26 341	190	26 531
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016.12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958

Lecture des agrégats majeurs

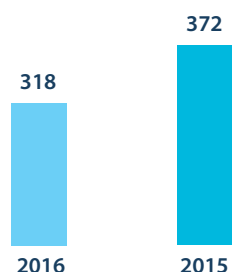
Croissance du chiffre d'affaires :

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires consolidé de SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 11,62% pour s'établir à 4 698 MDH. En effet, comparé à la même période de l'exercice 2015, l'exercice 2016 s'est caractérisé par une évolution de 110,09% sur la branche vie pour un montant de 479 MDH, et une croissance de la branche non vie de 0,27 % soit un montant de 10 MDH.

Baisse du résultat net part du Groupe :

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net part du groupe a enregistré une baisse de 14,5% dû au contrôle fiscal en passant de 372 MDH au 31.12.2015 à 318 MDH au 31.12.2016

Résultat Net Part du Groupe (millions de dirhams)



Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres avec une progression de 12,7 % et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 318 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2016

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mars 2017.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2016 reprennent les éléments de 2015.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5%
- Capitaux propres : 0,5%
- Résultat : 1%
- Chiffre d'affaires : 0,5%.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrites précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel dévolu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux présentant un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédant.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2016



NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2015 et le 31.12.2016 :

Entité	% de contrôle au 31.12.2016	Méthode de consolidation au 31.12.2016	% de contrôle au 31.12.2015	Méthode de consolidation au 31.12.2015
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasrif	68,93%	IG	68,68%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	50%	MEE	50%	MEE
Riyad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG		

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	2016.12			2015.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	774 039	3 617 782	4 391 821	362 764	3 410 272	3 773 036
Autres produits hors activité d'assurance	139 392	166 159	305 551	72 007	363 420	435 427
TOTAL	913 431	3 783 941	4 697 372	434 771	3 773 692	4 208 463

Produits nets de placement

	Exercice 2016.12	Exercice 2015.12
Revenus des immeubles	52 528	50 466
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	47 939	52 026
Revenus obligations	113 960	136 617
Surcote / décote obligations	-3 723	
Revenus instruments de capitaux propres	119 747	109 911
Revenus des OPCVM		
Revenus prêts aux assurés		
revenus des autres prêts	13 898	1 162
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	727	20 281
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-231 772	-53 341
Plus values sur cession des Immeubles	3 136	3 752
Plus value de cession - Obligations		-200
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	305 126	380 486
Plus values de cession - OPCVM	-47 882	-88 038
Variation des dépréciations sur placements	46 217	-312 803
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	419 901	300 319

Charges nettes d'exploitation

	Exercice 2016.12	Exercice 2015.12
Achats de marchandises revendus	-107 205	-55 045
Consommation de matières et fournitures	160 173	-20 150
Autres charges opérationnelles	-63 502	-51 969
Autres produits opérationnels	63 771	29 695
Charges externes	-269 476	-192 731
Impôts et taxes	-31 959	-27 272
Pertes sur créances irrécouvrables	-196 261	-154 674
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-444 459	-472 146

Baisse des charges nettes d'exploitation de 28 MDH au terme de l'exercice 2016, atteignant un montant de 444 MDH

Charges techniques des activités d'assurance

	2016.12			2015.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-519 004	-2 104 920	-2 623 924	-523 602	-2 136 546	-2 660 148
Variation provisions mathématiques	-312 229	35 896	-276 333	91 272	-1 853	89 419
Variation des provisions pour sinistres à payer	57 026	-276 994	-219 968	68 794	10 738	79 532
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	1 468		1 468			
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-33 100		-33 100	-54 455		-54 455
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	12 536		12 536	-30 854		-30 854
Variations des autres provisions techniques					-12 993	-12 993
Variation de la provision pour capitalisation				169 148		169 148
Variation des provisions pour risques en cours		779	779			
Variation des provisions d'exigibilité						
TOTAL	-793 303	-2 345 239	-3 138 542	-279 697	-2 140 654	-2 420 351

L'exercice 2016 s'est caractérisé par l'augmentation des charges techniques des activités d'assurance relatives à la branche vie atteignant un montant de 793 MDH.
La branche non vie a connu quand à elle, une légère augmentation de 206 MD, passant de 2 140 MDH en 2015 à 2 346 MDH à fin 2016

Charges non techniques

La compagnie Saham Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

Autres immobilisations incorporelles	2016.12	2015.12
Autres Immobilisations incorporelles	341 802	338 141
TOTAL BRUT	341 802	338 141
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-223 272	-209 883
TOTAL AMORTISSEMENT	-223 272	-209 883
TOTAL NET	118 530	128 258

Immobilier de placement

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	2016.12	2015.12
Terrains	483 142	526 983
Constructions	900 381	826 389
Autres placements immobiliers	30 005	136 459
TOTAL BRUT	1 413 528	1 489 831
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-290 643	-256 814
Amortissements des autres placements immobiliers		-4 146
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-290 643	-260 960
TOTAL NET	1 122 885	1 228 871

Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	2016.12	2015.12
Impôts sur les instruments financiers	24 902	149 642
Impôts sur les immeubles de placement	488	1 193
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	10 264	6 484
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	28 521	25 103
Impôts sur les immobilisations incorporelles	2 610	17 546
Impôts sur les immobilisations corporelles	123	1 124
Autres	43 895	25 360
TOTAL	112 658	228 307

IMPOTS DIFFERES PASSIF	2016.12	2015.12
Impôts sur les instruments financiers	195 918	173 423
Impôts sur les immeubles de placement	12 637	11 182
Impôts sur les immobilisations incorporelles	1 217	17 562
Impôts sur les immobilisations corporelles	31 838	35 342
Autres	291 020	264 652
TOTAL	532 630	502 161

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2016.12			2015.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquises non émises	185 007		185 007	116 528		116 528
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	291 422		291 422	207 857	-4 778	203 079
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 850 713	-596 749	1 253 964	1 843 169	-704 502	1 138 667
TOTAL	2 327 142	-596 749	1 730 393	2 167 554	-709 280	1 458 274

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	2016.12	2015.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	251 128	328 043
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	366 533	259 624
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	131 585	149 141
TOTAL	749 246	736 808

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	2016.12	2015.12
Provisions pour primes non acquises	99 104	133 007
Provisions pour sinistres à payer	601 920	623 567
Autres provisions techniques		552
TOTAL	701 024	757 126
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	407 659	430 902
Provisions pour sinistres à payer	79 060	96 589
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
TOTAL	486 719	527 491
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 187 743	1 284 617

Participation aux bénéfices différés

	2016.12			2015.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	6 972	2 129	4 843	298 216	31 289	266 927
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	44 140	-42 324	68 072	187 563	-119 491
TOTAL	8 788	46 269	-37 481	366 288	218 852	147 436

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2016.12	2015.12
Dettes financières à court terme	241 212	252 774
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	170 124	111 034
TOTAL	-71 088	-141 740

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

	2016.12				2015.12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 391 820	326 658	-21 107	4 697 371	3 773 036	456 404	-20 977	4 208 463
Résultat d'exploitation	538 837	156 986	-71 555	624 268	566 883	178 014	-68 266	676 631
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		22 462		22 462		1 706		1 706
Charge ou produit d'is	-198 065	-35 664	502	-233 227	-148 337	-40 572	502	-188 407
Résultat net	310 715	45 737	-38 571	317 881	364 131	41 389	-33 254	372 266
Capitaux propres	2 878 948	295 075	536 935	3 710 958	2 484 471	228 081	587 675	3 300 227
Dettes de financements	576 547	58 166	-175	634 538	546 490	69 794	-175	616 109
Placements	12 722 118	106 418	-1 517 067	11 311 469	12 130 271	106 418	-1 833 007	10 403 682
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-674 912	-311 694	-452 667	-1 439 273	-607 274	-261 593	-455 141	-1 324 008
Titres mis en équivalence		41 303	64 907	106 210		25 684	64 907	90 591
Acquisitions d'actifs non courants	21 118	36 388		57 506	21 586	40 633		62 219
TOTAL ACTIF	18 379 432	3 688 844	-1 378 214	20 690 062	17 496 411	3 054 024	-908 327	19 642 108

Information sectorielle par zone géographique

	2016.12					2015.12						
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 718 478				-21 107	4 697 371	4 229 440				-20 977	4 208 463
Résultat d'exploitation	695 823				-71 555	624 268	744 897				-68 266	676 631
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	22 462					22 462	1 706					1 706
Charge ou produit d'is	-233 729				502	-233 227	-188 909				502	-188 407
Résultat net	356 452				-38 571	317 881	405 520				-33 254	372 266
Capitaux propres	3 174 023				536 935	3 710 958	2 712 552				587 675	3 300 227
Dettes de financements	634 713				-175	634 538	616 284				-175	616 109
Placements	12 828 536				-1 517 067	11 311 469	12 236 689				-1 833 007	10 403 682
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-986 606				-452 667	-1 439 273	-868 867				-455 141	-1 324 008
Titres mis en équivalence	41 303				64 907	106 210	25 684				64 907	90 591
Acquisitions d'actifs non courants	57 506					57 506	62 219				-21 097	41 122
TOTAL ACTIF	22 068 276				-1 378 214	20 690 062	20 550 435				-908 327	19 642 108

Deloitte.

288, Boulevard Mohamed Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie Saham Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.646.091.317,78 MAD, dont un bénéfice net de 281.620.336,93 MAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie Saham Assurance au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie Saham Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

FAWZI BRITEL
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Abdelmechatt
Tél: 0522 27 47 34 - Fax: 0522 27 47 34

Deloitte.

288, Boulevard Mohamed Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 3.710.958 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 329.086.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et tel que mentionné au niveau de la note 3 des annexes consolidées, nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie Saham Assurance a fait l'objet, depuis avril 2016, d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés, l'Impôt sur le Revenu, la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les Droits d'enregistrement et de timbres au titre des exercices 2012 à 2015. A l'issue de cette mission de contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la Direction Générale des Impôts, à la suite duquel la compagnie a procédé au règlement d'un montant définitif de 130 millions de dirhams.

Casablanca, le 17 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

FAWZI BRITEL
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Abdelhakem MECHATT
Associé
Tél: 0522 42 14 90 - Fax: 0522 27 47 34